

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

A Travers Nos Régions

OMBOUE : LES BONS POINTS DE L'APE DE L'ÉCOLE CHARLES PING



SOUCIEUSE de mettre les apprenants dans des conditions optimales, l'Association des parents d'élèves (APE) de l'école publique communale Charles-Ping d'Omboue se distingue fort bien à chaque rentrée scolaire. Pour cet exercice 2023-2024, elle a mené des actions au profit des élèves du préprimaire. Parmi ces actions, on note la réfection de la peinture sur les murs intérieurs et extérieurs du bâtiment qui abrite le préprimaire. De même que le renouvellement des images de bandes dessinées sur les murs et une nouvelle couche de peinture sur la clôture de l'école. Et, cerise sur le gâteau, l'APE a doté et placé deux tableaux noirs au préprimaire. Cependant, malgré cette sortie, le président de l'APE, Noé Silvère Issengue Ibala, s'insurge contre le comportement affiché par certains membres. "Malgré la note que j'ai faite via notre forum, pour inviter les uns et les autres à une journée d'éclat à notre école, tout le monde n'a pas adhéré. C'est le même comportement qui s'affiche lors des réunions que je convoque. Ils ne prennent pas cela au sérieux, préférant exceller dans les critiques. Une attitude qui a poussé mon prédécesseur à tout abandonner en démissionnant", a-t-il dénoncé.

PORT-GENTIL : LE CRI DE DÉTRESSE DES EMPLOYÉS DE "NÉOSÉ-**CURITÉ**"



À la faveur d'un point de presse tenu récemment au siège (à l'abandon) de leur entreprise, non loin du carrefour Sogec, les employés de la société NéoSécurité, ont dénoncé, une énième fois, le comportement jugé "irresponsable" de leur employeur, Rude Gulith Nguimbi Mbina. "Il a disparu avec l'argent en nous laissant avec des arriérés de salaires de 3, 4 voire 5 mois. Il n'a pas payé notre solde de tout compte. Ni même reversé nos cotisations à la CNSS", déplore l'agent Joseph Mboumba Anguilet. Les travailleurs de NeoSécurité disent avoir épuisé toutes les voies administratives possibles pour se faire entendre et obtenir justice. "On nous avait demandé de porter plainte et de soumettre notre situation à l'inspection du travail. Là-bas, on nous a dit d'attendre 3 mois, le temps que les dossiers soient mis à jour. Les inspecteurs du travail nous ont rappelés individuellement pour aller récupérer nos dossiers en disant qu'ils vont voir comment nous pouvons nous-mêmes régler ça". Depuis lors, ces pères et mères de famille rongent leur frein. D'où leur cri de détresse à l'endroit des autorités de la Transition.

Port-Gentil/Drainage des eaux : le curage des canaux fait défaut



Vue d'un canal à Port-Gentil.

Fidèle AFANOU EDEMBE Port-Gentil/Gabon

EPUIS plusieurs jours, la municipalité a déployé sur le terrain des équipes pour le curage des caniveaux. Une course contre la montre au moment où l'on s'apprête à entrer en saison des pluies.

Mais cela suffira-t-il pour faire face aux inondations qui, année après année, prennent de plus en plus d'ampleur et causent de nombreux dégâts ? Rien n'est moins sûr. Car contrairement aux années précédentes, les gros ouvrages de

collecte et d'évacuation des eaux, à savoir les fossés et les canaux, n'ont pas connu le traitement habituel en termes d'assainissement. Souvent obstrués du fait des comportements inciviques de nombreux riverains qui y déversent toutes sortes d'encombrants, d'une part, et du développement d'une végétation à leurs abords ou dans leurs lits, d'autre part, ces infrastructures nécessitent généralement, pour leur traitement, l'intervention d'une logistique mécanisée. Quand la mairie n'en dispose pas, des opérateurs économiques sont mis à contribution. Il n'était donc pas non plus rare de voir des élus mettre la main à la poche dans le cadre d'actions citoyennes. Mais il n'y a rien de tel depuis le 30 août, date de la "libération" du pays par les Forces de défense et de sécurité (FDS).

Par ailleurs, le non-respect des emprises par les populations ayant érigé des bâtisses le long des rives rend quasiment impossible toute intervention d'envergure sur des kilomètres du réseau d'assainissement.

Autant dire que cette année encore, il faudra conjuguer avec les inondations.

Tchibanga: nouveau bureau directeur pour l'association des handicapés

MIHINDOU MIHINDOU Tchibanga/Gabon

ÉUNIE dernièrement en assemblée générale, l'association des personnes handicapées de la Nyanga, dénommée "Nynoise la colombe", a procédé au renouvellement de son bureau directeur.

Au terme du vote à main levée, sur les quatre prétendants au départ, c'est Michel Delphin Nziengui Nziengui qui a été porté à la tête de cette plateforme associative. Son choix vient ainsi combler la vacance observée à ce poste depuis la démission de l'ancien président. Le reste du bureau de la "Nynoise Colombe" est composé ainsi qu'il suit : vice-président, Sylvain Kassa Mebah, secrétaire général, Dieudonné Boussougou; secrétaire général adjoint, Wulfren Mapaga; trésorière générale, Sandra Maroundou Ngoma, trésorier

JPA & CNE



Vue des handicapés lors de leur assemblée générale à Tchibanga.

général adjoint, Damien Nzamba; commissaire aux comptes, Ange Makaya; commissaire aux comptes adjointe, Valérie Bouanga Mouity ; chargé de l'organisation et de la mobilisation, Raymond Ibinga; représentant des sourds et muets, Serge Mebah; représentant des malvoyants, Norbert Moukala Ngoma; délégué communal, Alida Mboumba.

Du constat fait ensuite par eux, il ressort que 90 % des handicapés membres de cette association sont sans-abri et exposés à plusieurs difficultés au quotidien.

Aussi prient-ils le nouveau pouvoir de la Transition de trouver des solutions pérennes à la cause des handicapés au Gabon. "Car parmi nous, il y a des gens qui ont des métiers et des qualifications, notamment dans l'informatique, l'électricité, le commerce ou la coiffure", a confié le président Nziengui Nziengui.